

ENSEIGNANT.E CONTRACTUEL.LE – SUPPLY CHAIN, EXCELLENCE OPERATIONNELLE ET MOBILITE URBAINE

Informations

En proposant des postes d'enseignant.e.s contractuel.le.s à temps partiel, l'École Centrale de Lyon souhaite recruter des professionnels combinant une expertise professionnelle reconnue avec une expérience en matière de formation, afin d'élargir le champ de compétences de son corps enseignant. Les obligations de service correspondent à 128 heures équivalent TD.

Nature du poste : enseignant.e contractuel.le

Spécialité : Supply chain

Situation du poste : École Centrale de Lyon – campus Ecully

Prise de fonction : 1^{er} septembre 2021 (un an renouvelable)

Rémunération pour le poste à 50% : de 1 845 € à 1 952€ brut mensuel

Introduction

L'École Centrale de Lyon (ECL) est un établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel (EPCSCP).

Depuis le 1^{er} janvier 2021, l'École Nationale d'Ingénieurs de Saint-Etienne (ENISE) est intégrée à l'École Centrale de Lyon en tant qu'école interne.

Membre du Groupe des Ecoles Centrales et du réseau des Écoles Nationales d'Ingénieurs, l'ECL forme des ingénieurs généralistes de haut niveau, des ingénieurs de spécialité, des masters et des docteurs. L'établissement accueille 2500 élèves-ingénieurs (étudiants et apprentis), 300 étudiants en master et plus de 250 doctorants. Il est caractérisé par une recherche reconnue adossée à 6 laboratoires de recherche, tous Unités Mixtes de Recherche CNRS. L'activité de recherche de l'ECL est orientée vers et pour le monde économique au travers de nombreux contrats industriels.

L'École dispose de 195 postes d'enseignants-chercheurs et enseignants et de 261 emplois de personnels BIATSS auxquels il faut ajouter plus de 90 emplois CNRS. Son budget consolidé incluant tous les salaires des personnels et les actions de recherche contractuelles avoisine 61 M€.

L'établissement est membre fondateur de la Communauté d'Universités et d'Établissements « Université de Lyon ».

Impliquée dans plus de 15 pôles de compétitivité et des réseaux nationaux et internationaux, l'École a conclu de nombreux accords avec des établissements étrangers tant au niveau de la recherche que de la formation.

Profil du poste

L'enseignant·e recruté·e sera intégré·e au sein du département Sciences Humaines, Langues et Sport (CLES). Ses missions pourront concerner :

- la formation initiale sur les cursus ingénieur généraliste et de spécialité, ainsi que les masters,
- la formation continue sur des programmes intra ou inter-entreprises.

Les enseignements porteront sur deux thématiques principalement :

- supply chain et excellence opérationnelle,
- mobilité urbaine, gestion de trafic et enjeux environnementaux

Le poste comprend des activités d'ingénierie pédagogique telles que :

- Organisation du métier Excellence Opérationnelle (120 heures d'enseignement à organiser avec une partie à animer à déterminer),
- Participation à l'organisation et l'animation de la semaine thématique sur la Mobilité urbaine

Le poste comprend des activités d'accompagnement

- de projets (projet d'étude en 1^{ère} année, projet d'application industrielle en 2^e année et projets d'option en 3^e année),
- de stages.

Pour assurer l'ensemble de ces activités, l'enseignant·e sera amené·e à interagir avec les enseignant.e.s d'autres départements, ainsi qu'avec les différents services de l'École Centrale de Lyon (direction des formations, service de scolarité, gestionnaires des départements, direction des systèmes d'information, bibliothèque, services techniques,).

Rappels généraux

Comme les fonctionnaires, les agents non titulaires de l'État doivent se conformer au respect d'un certain nombre de principes généraux et d'obligations telles que le secret professionnel, l'obligation d'effectuer les tâches confiées, l'obligation d'obéissance hiérarchique, le respect des règles du régime du cumul d'activités dans la fonction publique *dans le cadre de ce poste*.

Plus spécifiquement et compte tenu de la nature même des emplois d'enseignants associés (activité publique et privée menées en parallèle) il conviendra de respecter un certain nombre de règles :

- se conformer aux délégations de signature : en effet, les règles de délégation sont importantes dans la mesure où elles conditionnent la régularité d'un contrat. En l'absence de délégation, les obligations réciproques ne trouvent pas à s'appliquer, les risques de contentieux sont donc importants.
- S'abstenir de toute prise illégale d'intérêt en ne faisant pas contracter l'ECL avec des sociétés dans lesquelles vous ou vos proches avez des intérêts. La prise illégale d'intérêt est un délit trouvant à s'appliquer même en l'absence de tout enrichissement personnel.
- Plus généralement, respecter les règles relatives aux deniers publics : il s'agit principalement des règles relatives aux marchés publics. Les procédures d'achat de l'ECL et le code des marchés publics trouvent à s'appliquer dès lors qu'il s'agit de crédits de l'établissement.



ÉCOLE
CENTRALE LYON

Pour postuler

Composition du dossier de candidature :

- C.V. détaillé
- Lettre de motivation

Dossier de candidature à renvoyer par mail au plus tard pour le **17 MAI 2021** à
recrutements-personnels@listes.ec-lyon.fr

Contacts

Pédagogiques

Sylvie MIRA, Directrice département CLES : sylvie.mira@ec-lyon.fr

Administratifs

Philippe SANCHEZ, directeur des ressources Humaines : philippe.sanchez@ec-lyon.fr

Michèle COMBE, Gestionnaire Ressources Humaines : michele.combe@ec-lyon.fr